



PROCES-VERBAL
de la
séance ordinaire du mardi 22 mars 2011

Présidence: Nicolas Walter

Ouverture: 20h00

Appel: 40 membres présents, 10 membres excusés, 1 membre non excusé

Excusés	
	Jean-Claude Bédert
	Pierre-François Charmillot
	René-Philippe Charton
	Robert Damond
	Joëlle Gentile
	Patrick Guignard
	Fabien Jaquet
	Vanessa Monney
	Carmelo Nicolo
	Alain Quiblier
Non Excusés	
	Loïc Haldimann

Le quorum est atteint: 78%

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance du 8 février 2011.
2. Communications du Président.
3. Communications de la Municipalité – Présentation des impacts du projet des bus régionaux sur les transports publics rolois (Green Bus) par M. Dupasquier du bureau Transitec.
4. Dépôt des préavis municipaux :
 - N° 86 – Aménagement de l'avenue Châtelain et du bas de l'avenue de la Gare
 - N° 88 – Demande de crédit pour l'aménagement de toilettes publiques dans le bâtiment du Puits de Rive
 - N° 89 – Demande de crédit de participation pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015
 - N° 90 – Adoption du « Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN) – volet stratégique »
5. Divers et propositions individuelles.



La séance est ouverte à 20h05 par le Président qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes et passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la séance du 8 février 2011.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, tel que présenté, après rajout de cure « protestante » dans un point des « divers et propositions individuelles ».

2. Communications du Président.

Le Président procède à la lecture de deux lettres de démission: celle de M. Patrick Guignard de sa fonction de conseiller communal et celle de M. Stéphane Zeugin de sa fonction de municipal avec effet immédiat; il déplore que la Municipalité soit contrainte de terminer la législature à 4 membres.

D'autre part, il informe les conseillers que la séance d'assermentation des nouvelles autorités communales rolloises a été fixée par le préfet au jeudi 9 juin 2011 à 19 heures au Casino.

3. Communications de la Municipalité.

M. Jaquet signale que la Municipalité a décidé de repourvoir le poste de directeur/trice du Casino, et qu'une annonce y relative a déjà paru dans la presse. Le cahier des charges a été quelque peu modifié, tenant compte du nouveau service culturel de la commune de Rolle, et il implique une plus grande collaboration avec ce service qui aura désormais son mot à dire concernant la saison culturelle rolloise.

M. Belotti présente les excuses de la Municipalité pour la date de premier rendez-vous de commission manquante sur les 4 derniers préavis municipaux. D'ici au prochain Conseil, deux préavis seront déposés; l'un concernant le bilan de fin de législature et l'autre concernant les indemnités du Conseil Communal et de la Municipalité pour la législature 2011-2016. Par ailleurs, suite à un premier contact avec la commission de gestion, les travaux de rédaction des différents rapports sont en train de se dérouler et devraient être prêts pour Pâques afin que la Cogest puisse travailler dans des délais raisonnables. Un premier jet des comptes sera également prêt à Pâques. Ces comptes n'ont pas encore été audités mais le seront la semaine prochaine. Il a déjà été récolté un bon nombre de comptes provisoires des associations intercommunales auxquelles la commune de Rolle participe. La première tendance montre, en matière de finance/impôts, des recettes supérieures d'environ Fr. 800'000.- que ce qui était prévu au budget; un montant d'environ Fr. 640'000.- de péréquation à payer en plus, ceci étant dû à la bonne situation financière de Rolle qui passe dans une classe supérieure donc taxée davantage. Dans les domaines/bâtiments, l'écart est important avec le budget à cause de la mise en application de l'Aspaire. Le domaine de la police est dans la cible. Après les amortissements obligatoires, on constate un bénéfice d'environ 1 mio. La perte prévue au budget étant de Fr. 800'000.-, le delta est de 1,9 mio environ pour des comptes qui s'élèvent à 42 mios. La somme payée par la commune à des associations intercommunales se monte à environ 5 mios et représente le 20% des charges de fonctionnement.

M. Roland informe que pour palier à la défection de M. Zeugin, la Municipalité a réparti ses dicastères comme suit:

- Infrastructure et travaux lourds; Mme Tecon
- Voirie, Services Industriels; M. Roland



M. Dupasquier, du bureau Transitec, procède alors à la présentation des impacts du projet des bus régionaux sur les transports publics rollois (Green Bus), par une présentation orale et visuelle comportant de nombreuses données et graphiques.

A l'issue de la présentation, plusieurs conseillers remercient M. Dupasquier pour son exposé fluide, clair et très documenté.

Il est convenu que cette présentation sera disponible en format pdf sur le site de la Commune.

4. Dépôt du Préavis municipal N° 86 – Aménagement de l'avenue Châtelain et du bas de l'avenue de la Gare

Ce préavis sera traité par la Commission permanente d'Urbanisme.

Dépôt du Préavis municipal N° 88 – Demande de crédit pour l'aménagement de toilettes publiques dans le bâtiment du Puits de Rive

La composition de la commission est la suivante:

M. P. Bréchon, président; M. P. Veyrassat, rapporteur; Mmes A. Beck, P. Vollenweider, MM. C. Hay, D. Deyhle, M. Ansermoz, membres.

Dépôt du Préavis municipal N° 89 – Demande de crédit de participation pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015

La composition de la commission est la suivante:

M. M. Deruaz, président; M. L. Schatzmann, rapporteur; Mme L. Schmutz, MM. B. Peter, P. Hunziker, P.-F. Charmillot, M. Radoszycki, membres.

Dépôt du Préavis municipal N° 90 – Adoption du «Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN) – volet stratégique»

La composition de la commission est la suivante:

M. J. Schmutz, président; M. P. Maeder, rapporteur; Mme V. Schlup Mantzouranis, MM. P. Aepli, M. Ansermoz, K. Turnau, P. Beck, membres.

5. Propositions individuelles et divers.

Mme Rea remercie la Municipalité pour la pose des tentures vertes qui séparent les abattoirs de la déchetterie, ce qui évite aux regards de tomber sur des carcasses d'animaux. Elle a par ailleurs établi une liste recensant les «trous de Rolle» que l'on remarque au fil des trottoirs et quais, liste qu'elle remet à M. Roland, municipal des travaux.

M. Ansermoz, à propos des allées de gravier au sud du Château, demande s'il serait possible de créer un passage carrossable d'un mètre cinquante environ en tirant le gravier sur le côté, afin que les chaises roulantes puissent circuler sur le tout-venant.

M. Bréchon s'inquiète du parcage devant la crèche «La Girolle». Les 5 places réservées étaient anciennement accompagnées d'un panneau indiquant une durée de parcage de 10 minutes maximum pour permettre pour les allées et venues des parents; ce panneau a à présent disparu et les places de parc sont monopolisées par des voitures ventouses. Ceci ne permet plus aux parents de s'arrêter pour déposer leurs enfants à la garderie, et ces derniers font le tour du giratoire et parquent à la place du bus scolaire, gênant ainsi le passage du bus et celui des piétons. Le 11 février, M. Bréchon a écrit à la commune afin de signaler ce problème et pour faire reposer un panneau. A ce jour rien n'a encore changé.



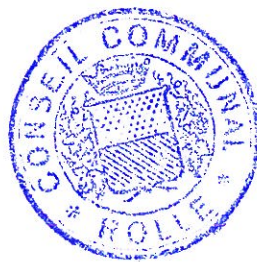
M. Veyrassat constate que le soir, les projecteurs qui éclairent le terrain de football restent allumés parfois jusqu'à 45 minutes après les entraînements ou les matchs. Il estime qu'il faudrait veiller à limiter la consommation d'électricité afin d'éviter le gaspillage.

M. Roland propose d'en informer les utilisateurs pour les sensibiliser à ce problème.

Le Président lève la séance à 21h20 et donne rendez-vous aux conseillers le 12 avril 2011 à 20h00 pour la prochaine séance.

Au nom du Conseil communal

Nicolas WALTER
Président



Violaine CHERPILLOD
Secrétaire